

# QUELLE URBANISATION À MEYLAN ?

L'urbanisation amorcée ces dernières années, essentiellement dans le bas-Meylan (incluant l'avenue de Verdun), est fortement contestée par les habitants. Densification, constructions tout au bord des grandes voiries, coupes sombres dans les haies arborées, et constructions sans commodités telles que LCR, lieux de rencontres, espaces verts et jeux pour enfants..., marquent une régression à l'heure où il est pourtant question de renaturer les villes. La forme urbaine, l'architecture récente, banalisée, est la même quel que soit le quartier. La construction d'immeubles dans Inovallée, lieu de renouvellement urbain majeur, s'effectue à la parcelle, sans plan d'ensemble, selon une densité par ailleurs supérieure aux prescriptions du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale).

Les propositions d'amendements qualitatifs du PLU présentées par la minorité en 2012 et 2014 ayant été rejetées par la majorité Tardy-Peyrin, la densification actuelle se fait sans garde-fous. Il convient de corriger ces aspects négatifs en intégrant dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) en cours d'élaboration des directives détaillées et des règlements stricts. **Ce qui est en jeu, c'est le vivre ensemble et l'identité "nature" de la ville de Meylan.**

## CONSTRUIRE DES LOGEMENTS, OUI...

### Mais pas tant !

Depuis 2015, environ 900 logements ont été construits, soit 300 par an en moyenne alors que le Plan Local de l'Habitat n'en prévoit que 130. Compte-tenu de tous les programmes engagés, il faudrait dorénavant s'en tenir à la fourchette basse du SCOT au maximum : 116 logements. Cela en ferait déjà 580 en cinq ans, pour un total actuel d'environ 8500 logements pour la ville de Meylan.

### Mais pas n'importe quoi !

Pour rattraper le retard accumulé de logements sociaux, il en faudrait 70 sur ces 116, en augmentant la part de logements privés conventionnés et d'acquisition. Il faut diffuser les logements sociaux dans toutes les opérations immobilières de trois logements ou plus (obligation d'un tiers de logements sociaux). Mais attention : plus il se construit de logements non-sociaux dans le diffus, plus il faudra de logements sociaux dans le bas-Meylan ! Il faut également des appartements de toutes les tailles (du F1 au F5).

**L'identité de Meylan est fortement corrélée au respect du patrimoine naturel, arboré et culturel**, ainsi qu'à l'existence de lieux de rencontre : l'existence de haies paysagères, la présence de cheminements ouverts (traversant y compris les copropriétés), d'espaces verts, et la proximité des équipements dans les quartiers permettent de se rencontrer en circulant à pied (vers l'école, la bibliothèque, etc..). Tout ceci a disparu des constructions actuelles.

Construire reste possible, à condition de ne pas sacrifier la qualité de ce patrimoine commun, pas au prix de ce que l'ensemble des unions de quartiers de Meylan appellent un "dumping urbain".

Vincent Plauchu

## LA GRANDE CRÈCHE, UN PROJET ABSURDE

Le projet de remplacer trois crèches de quartier (deux aux Béalières et une aux Buclos) par une grande crèche de 80 places sur l'emplacement de l'ancienne école des Buclos est une aberration pour trois raisons :

- c'est une zone inondable;
- cela va obliger les parents qui amenaient leur enfant en poussette à la crèche à prendre leur voiture;
- cela va générer des encombrements avenue du Vercors et autour de cette crèche, et dégrader la qualité de l'air.

Les constructions de nouveaux logements dans Inovallée, Bealières et au chemin des Sources ont déjà des conséquences palpables : la demande de crèche dépasse nettement l'offre existante. Il faut donc augmenter l'offre de proximité et non pas la réduire.